

# REUNION DU CONSEIL DU 1er OCTOBRE 2018

## Présents :

Dominique CHAUVIN, Martial BASTAROLI, Daniel ADAM, Fabrice RAMBOZ, Marine BINETRUY.

## Excusés :

Julie DAVID, Christopher SANTOS, Daniel JEANNAUX, Robert TOMATIS

## 1 Approbation du compte rendu du 3 septembre 2018.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

## 2 Droit de préemption :

Vente de trois maisons sur la commune

- 22 grande rue de Monsieur Guyon ( deux appartements)
- 36 grande rue de Monsieur Poux

La mairie ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

## 3 Compte rendu des expertises suite à la grêle :

- toiture des toilettes publiques
- toiture perception
- toiture de la mairie
- toiture de l'office de tourisme
- toiture de l'abri de bus
- toiture salle des jeunes
- l'horloge
- toiture del'église

Compte tenu de la qualité des contrats d'assurance de la mairie, le paiement des dégâts seront minime. Le prix total sera communiqué, dès que les devis seront tous acceptés.

## 4 Proposition de la communauté de commune pour la reprise du terrain vers l'EHPAD :

Suite a une demande de la mairie, pour récupérer le terrain a proximité de l'EHPAD.

La communauté de commune a donné son accord, pour céder cette parcelle, contre le prix des travaux de voiries. Cette somme sera financée

par la vente de la parcelle, qui servira à la construction du bâtiment âge et vie.

L'acquisition de ce terrain servira à construire le futur terrain multi-sports.

### 3 Questions diverses :

- travaux en cours pour la voirie de la porte NODS
- validation de devis pour la pose d'un chéneau sur le mur Pajol afin d'éviter les infiltrations derrière le mur rénové : 1038,24 €
- validation d'un devis pour la pose d'un chéneau sur le toit de l'abri-bus : 1491,90 €

Les travaux seront effectués par l'entreprise GUILLEMIN

#### - Monument aux morts :

les travaux sont presque terminés : il reste à poser une plaque en mémoire de monsieur Griffon Albert mort en déportation qui avait été oublié sur le monument. La famille de M. Griffon sera invitée à la cérémonie du 11 novembre.

#### -Réflexion sur l'organisation de la cérémonie du 11 novembre :

2018 étant l'année du centenaire de l'armistice de la guerre 14/18, la commune souhaite organiser une cérémonie plus conséquente. Le collège, les écoles primaires et l'école de musique ont acceptés de participer à cette cérémonie.

fin de séance à 22 heures .

Fabrice Ramboz